

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

AVERTISSEMENTS *AGRICOLES* ®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Grandes Cultures

Bulletin Technique n° 26 du 15 septembre 2009 - 1 page

Actualité

Colza

STADES : cotylédons à 2-3 feuilles. Le développement a été ralenti par les conditions sèches.
Cas particulier : une parcelle semée le 12 août dans le sud Seine et Marne est déjà à 5-6 feuilles.

Observations sur plantes :
- quelques piqûres de petites altises dans certaines parcelles.
- premiers pucerons verts à Monnerville (91),
- absence de mildiou.

Observations en cuvette :
- absence de grosses altises et de charançon du bourgeon terminal.
- faibles captures de tenthrèdes (<5) sauf secteur Ferté Allais-91 (20 à 30 mouches).

Réglementation

Le métazachlore ayant été ré-inscrit sur la liste européenne des molécules, les spécialités le contenant ont fait l'objet d'une ré-évaluation (ex BUTISAN S, NOVALL, NIMBUS, ZEBRA,...).
La dose autorisée est désormais de **1000 g** de matière active / ha sur une période de 3 ans, en une ou plusieurs applications.
Les rotations avec du colza tous les deux ans sont donc les plus concernées.

Maïs

Pyrale

Nous recherchons des parcelles de maïs non protégées contre la pyrale, pour réaliser des comptages larvaires.

Contact : Céline GUILLEM - 01 56 30 00 22.

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

Service Régional de l'Alimentation ILE DE FRANCE
18 avenue Carnot
94234 CACHAN
Tél : 01 41 24 18 00
Fax : 01 41 24 18 32

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : S. HOFFERER

Publication périodique C.P.P.A.P n°0909 B 07113
ISSN n°0767-5542

Tarifs individuels 2009
87 euros (papier)
76 euros (fax)
68 euros (mail)